



Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.commerce-exterieur.gouv.fr

Paris, le 26 mars 2014
N°558

La France et le développement urbain durable en Chine

Nicole BRICQ, ministre du Commerce extérieur et GAO Hucheng, ministre chinois du Commerce ont signé un accord de coopération pour la réalisation d'un écoquartier franco-chinois à Shenyang

Nicole BRICQ, ministre du Commerce extérieur et GAO Hucheng, ministre chinois du Commerce ont signé ce jour à l'Élysée un accord de coopération pour la réalisation d'un écoquartier franco-chinois de 10 km² à Shenyang, ville de 7 millions d'habitants située au Nord-Est de la Chine.

Shenyang est considérée par les autorités chinoises comme zone prioritaire pour le redéveloppement des secteurs industriels traditionnels, les économies d'énergie, la protection de l'environnement et la lutte contre la pollution.

L'Ecoquartier franco-chinois sera lancé par une première phase de 3 km² à réaliser sous 5 ans et se poursuivra sur 7 km² complémentaires. Ce projet sera réalisé entre les services de la municipalité de Shenyang et un porteur de projet urbain, **Centuria Capital**, qui a constitué une plate-forme ayant vocation à accueillir toutes les entreprises françaises volontaires pour se positionner sur ce projet.

Pour Nicole BRICQ « *Il y a moins d'un an, avec GAO Hucheng, nous avons exprimé la volonté de voir aboutir le projet d'écoquartier de Shenyang. Par cette signature, la ville durable devient un domaine structurant de la coopération franco-chinoise. A nous maintenant de regrouper l'offre française comme nous avons commencé à le faire sous la bannière « Vivapolis » et de proposer aux chinois notre compétence en matière de réseaux intelligents, de gestion de l'eau, des déchets, de transports... L'objectif est d'associer l'excellence de nos entreprises au savoir-faire chinois afin de répondre à leurs attentes croissantes en matière de qualité de vie. Je tiens également à remercier Michèle PAPPALARDO, fédératrice de l'offre française dans le domaine de la ville durable, qui a largement contribué à la concrétisation de ce projet ».*

Contact presse : Cabinet de Nicole BRICQ : Perrine DUGLET – 01 53 18 46 89

Ministère du Commerce extérieur, 139 rue de Bercy – Télédoc 151 - 75572 PARIS Cedex 12



La France et le développement urbain durable en Chine

Présentation de l'éco-quartier franco-chinois de SHENYANG



1



Un projet qui s'inscrit dans le cadre d'un accord de coopération renouvelé par Nicole BRICQ, ministre du Commerce extérieur et GAO Hucheng, ministre du Commerce chinois à l'occasion de la visite officielle du président XI Jinping

Le projet d'éco-quartier de Shenyang suivi par le ministère du commerce extérieur (MCE) s'inscrit dans le cadre de l'accord sur les éco-quartiers signé en 2010 avec le ministère chinois du commerce (MOFCOM), qui devait s'appliquer prioritairement aux villes de Chengdu, Chongqing et Shenyang. Cet accord sera renouvelé lors d'une signature à l'Élysée le 26 mars 2014.

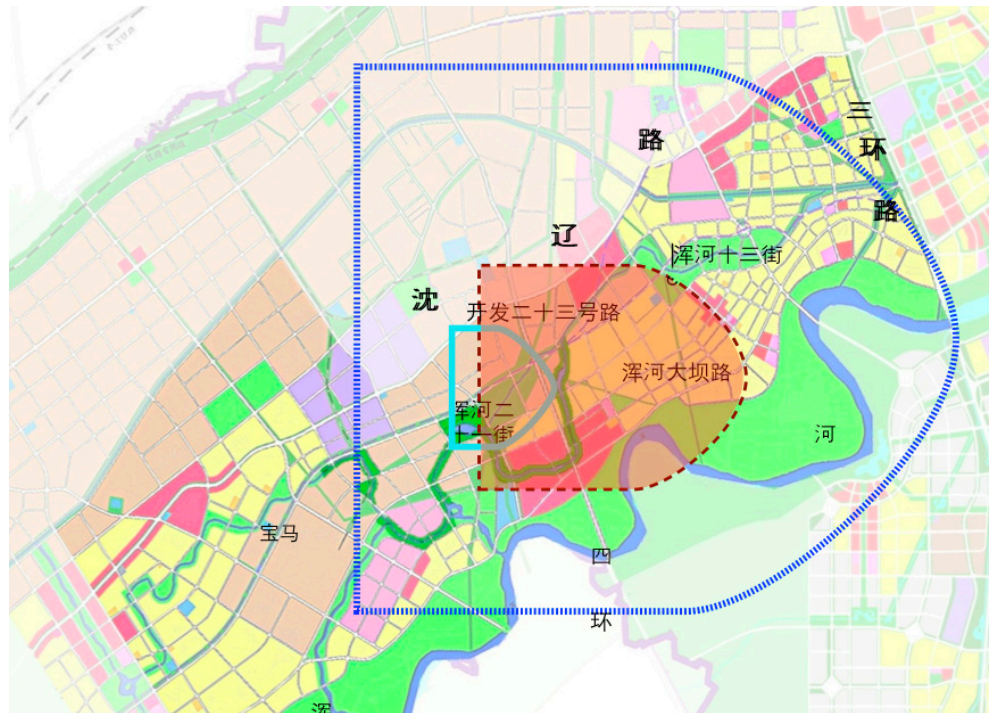
Ce projet est piloté, à la demande de Nicole BRICQ, par la fédératrice du ministère du Commerce extérieur pour la ville durable, Michèle Pappalardo, avec l'appui sur place des services du ministère.

Après une visite à Pékin permettant d'échanger avec le MOFCOM au niveau central en juillet 2013, M^{me} Pappalardo a rencontré au début du mois d'août 2013 M. Huang Kai (vice-maire de Shenyang) à Paris. Cette réunion a permis de valider l'objectif que le projet comprenne une part significative de logements et des réalisations en matière d'urbanisation durable. Lors de la visite de la fédératrice le 22 novembre 2013 à Shenyang, des échanges ont été engagés sur les méthodes de travail sur la zone, bien identifiée, où ce projet sera réalisé, entre les services de la municipalité et un porteur de projet urbain, **Centuria Capital**.

Centuria Capital, qui connaissait bien la Chine, y a ouvert un premier bureau dans le cadre de l'accord conclu en 2010 par le ministère du Commerce extérieur et le MOFCOM.

Dans le cadre du même accord avec le MOFCOM, un projet de quartier «à la française» est en cours de discussion à Chengdu.

2



Un éco quartier franco-chinois de 10 km²

Shenyang est la capitale de la province du Liaoning, province du Nord-Est de la Chine et frontalière de la Corée du Nord.

L'agglomération compte **7 millions d'habitants** et est en pleine mutation. En effet, cette cité a une histoire industrielle de plus d'un siècle qui a suscité une profonde prise de conscience sur la nécessité de mettre en œuvre une politique de transformation de son tissu industriel.

Shenyang est considérée au niveau national comme zone prioritaire pour le redéveloppement des secteurs industriels traditionnels, les économies d'énergie, la protection de l'environnement et la lutte contre la pollution.

Pour le projet de Shenyang, la zone d'intervention est aujourd'hui précisément déterminée: 10 km², dans la zone de développement du district de Tiexi dont la surface totale est de 212 km².

L'éco-quartier franco-chinois sera lancé par une première phase de 3km² à réaliser sous 5 ans et devant se poursuivre sur 7 km² complémentaires. Les 10 km² sont prévus pour être terminés sous 8 à 10 ans.

Le 19^e congrès national a intégré Shenyang au plan quinquennal national et en a fait le site de démonstration, pour toute la Chine, de la prise en compte des critères d'économie d'énergie, de transformation de l'outil industriel et de l'amélioration des critères écologiques. TIE XI servira d'exemple à l'ensemble des développements urbains nationaux.

Certains points particuliers doivent être soulignés :

- > La plateforme qui a été constituée sous l'égide de Centuria Capital a vocation à accueillir, sous la marque France, toutes les entreprises volontaires pour se positionner sur le projet concerné. De manière pragmatique, pour chacun des appels d'offres qui sera lancé pour le projet de développement de la zone, les entreprises intéressées pourront intégrer la plateforme pour répondre de manière groupée sous forme de consortium
- > En termes écologiques, les autorités chinoises attendent de la part de la France des propositions concrètes et innovantes pour décliner les technologies en matière de développement durable à intégrer dans le projet, tant pour la zone de 3 ou 10 km² que pour celle de Tiexi dans son ensemble (212 km²), certains sujets ne pouvant être déployés sur une zone de taille limitée à quelques km²
- > La collectivité territoriale garde l'intégralité de la maîtrise du développement du projet, en conséquence: elle reste seule propriétaire du terrain, décide des aménagements et diligente les études. La partie française sera donc prestataire, au sens large, d'un projet de développement, pour lequel elle pourrait apporter des cofinancements

3

Une réalisation en trois étapes

Les accords signés les 26 et 27 mars organisent la coopération franco-chinoise pour la réalisation de ce projet en trois étapes :

- > la définition des critères environnementaux qui s'appliqueront à l'éco-quartier, puis plus généralement à la zone de développement ;
- > la réalisation du schéma directeur de l'éco-quartier ;
- > le lancement du développement avec la mise en place des coopérations techniques, technologiques et financières, des appels d'offres de construction et d'exploitation mais aussi l'installation d'entreprises sur la zone.

ECO-CITÉS & ÉCO-QUARTIERS

Autour de CENTURIA CAPITAL et de ses initiatives :
Urban Areas International (SAS Urb Intl)


Le groupe Centuria Capital et sa filiale France-Emergents Entreprises (F.E.E) se sont fixés comme objectif de fournir des solutions d'excellence françaises, de manière coordonnée et phasée, pour répondre aux projets d'aménagements des villes nouvelles et développements urbains internationaux. Cette initiative est mise en œuvre en Chine dans un premier temps et le sera dans d'autres grands émergents par la suite (Brésil, Algérie...).

Afin de se montrer efficaces et pertinentes, F.E.E et Centuria Capital se sont dotées d'un certain nombre d'outils et de partenariats pour atteindre leurs objectifs.

- > **IFCDE** (Institut France-Chine de Développement Écologique), société franco-chinoise entre Centuria Capital et la société d'ingénierie de Pékin OVE. Elle bénéficie de bureaux à Pékin et à Paris. L'objet d'IFCDE est d'être à l'origine et/ou le développeur de projets d'éco-quartiers en Chine.
- > Une société en participation, **Label sep**, entre Centuria Capital et le cabinet d'architecture Anthony Béchu, pour développer concepts et designs afférents aux aménagements et constructions dans le cadre d'éco-quartiers à la française.
- > **SAS Urb Intl** (Urban Areas International), pierre angulaire de l'offre française.

Urb Intl a été créée afin de fédérer des entreprises ayant chacune des expertises spécifiques et complémentaires liées au développement durable, à la gestion des ressources naturelles et aux économies d'énergie. L'objet d'Urb Intl est d'offrir une plateforme collaborative française unique dans les domaines des technologies et savoir-faire liés à la construction et à l'urbanisme responsable, sur l'ensemble des marchés internationaux, à commencer par la Chine.

Centuria Capital et F.E.E ont déjà signé plusieurs accords avec des collectivités locales ou provinciales chinoises en vue d'y promouvoir des projets d'urbanisme éco-responsables intégrant les savoir-faire et technologies françaises.



La ville de Shenyang s'est positionnée, dès l'origine, pour être la première ville à recevoir un tel développement et s'est particulièrement distinguée en ayant d'ores et déjà ouvert un bureau de représentation en France. La municipalité a proposé différents sites et c'est un terrain situé dans le district de Tiexi (à l'ouest de Shenyang) qui a été retenu pour développer un éco-quartier franco-chinois de 10 km², sur les 212 km² que comprend cette zone de développement.

Le nombre d'entreprises pouvant intégrer la plateforme Urban Areas International n'est pas figé. Aujourd'hui Egis (filiale de la CDC), GSE, Alstom, Embix, EDF, Transdev (CDC/Véolia), Alcatel-Lucent, Veritas, Plastic Omnium, Véolia, Ennesys, ... sont d'ores et déjà opérationnels aux côtés de Centuria Capital.

Les différents acteurs mentionnés ont travaillé ensemble pour définir le contenu et les termes d'un projet éco-responsable pour Shenyang. Ce travail se concrétisera, les 26 et 27 mars 2014, par la signature de deux accords passés entre les acteurs locaux chinois et les entreprises françaises ainsi que par celle d'un accord entre Nicole BRICQ, ministre du Commerce extérieur et GAO Hucheng, ministre du Commerce chinois pour renouveler l'accord signé en 2010 entre la France et la Chine sur les éco-quartiers.

Trois niveaux d'accords

- > Un niveau national pour l'accord sur les éco-quartiers, incluant le projet de Shenyang, signé par GAO Hucheng, ministre du Commerce chinois et Nicole BRICQ, ministre du Commerce extérieur.
- > Un niveau local pour l'accord entre le groupe Centuria Capital (avec IFCDE) et la municipalité de Shenyang qui définit les modalités de la coopération sur la zone de développement
- > Un niveau exécutif pour l'accord entre Shenyang Economic and Technological Development Zone (SETDZ) Development Group Co., Ltd et Urb Intl SAS (Urb Intl, Anthony Béchu/LABEL, IFCDE). Cet accord a pour but de préciser les modalités de mise en œuvre du projet et d'établir le déroulé des étapes de réalisation